L'Info E

Le journal des locataires de Grenoble Habitat

#61

JANVIER 2023

Le mot de la présidente...

En ce début d'année, je vous souhaite au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration, une très belle année 2023, qu'elle soit riche de beaux moments partagés avec vos proches et ceux qui vous sont chers.

L'année qui vient de s'écouler a démontré le dynamisme de Grenoble Habitat et la volonté toujours constante d'amélioration de la relation clientèle dont la qualité de service est un enjeu central pour l'ensemble du personnel.

Avec la livraison de plus de 150 logements locatifs, le service commercialisation a accueilli 300 nouveaux locataires en veillant à ce que l'emménagement soit un moment privilégié de rencontre : rendez-vous personnalisé pour expliquer le bail, visite du logement avec le chargé de clientèle, remise des supports locataires, du guide aux éditions pratiques pour bien vivre dans le logement, tout a été organisé pour que l'arrivée se passe dans les meilleures conditions possibles.

Du côté de la proximité, les rencontres en pied d'immeubles se sont poursuivies tandis qu'un travail renforcé avec les prestataires a conduit à l'évolution de nombreux contrats d'entretien et à un suivi plus régulier de nos équipements de maintenance.

Au mois de décembre dernier, ont eu lieu les élections des représentants des locataires, un moment démocratique important dans la vie des bailleurs et pour vous locataires du parc social. Nous aurons à cœur sur l'année 2023 de poursuivre le travail engagé avec eux dans le cadre de la politique de concertation locative pour contribuer à vous offrir un cadre de vie et un accompagnement social renforcé.

Très belle année 2023.

Barbara Schuman, Présidente de Grenoble Habitat

Page 3 LE DOSSIER

Tous mobilisés pour la sobriété

Page 4

LA PAROLE AUX FÉDÉRATIONS DE LOCATAIRES



Découvrez vos nouvelles associations de locataires

Tous les 4 ans, vous êtes invités à élire vos représentants des locataires pour choisir ceux qui porteront votre voix lors des Conseils d'Administration (CA), des Commissions d'attribution ou bien lors des Conseils de Concertation Locative.

À l'issue du dépouillement qui s'est déroulé le mardi 13 décembre 2022 au siège de Grenoble Habitat, les associations élues sont les suivantes :

CLCV 38 (192 voix, soit 42,72 %), CNL 38 (65 voix, soit 15,82 %), DAL 38 (63 voix, soit 15,33 %), CSF 38 (51 voix, soit 12,41 %) et la CGL 38 (40 voix, soit 9,73 %). Les deux associations ayant remporté le plus de voix siègeront au CA, soit la CLCV 38 et la CNL 38.

Parmi les 3702 locataires électeurs vous avez été 432 à voter, soit un taux de participation de 11,67 %.





ENVIRONNEMENT

Donner une seconde vie aux objets

EN 2022, PLUSIEURS ATELIERS DE REVALORISATION DES OBJETS ONT ÉTÉ ORGANISÉS EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ULISSE SOLIDARITÉ,

notamment au sein de la résidence Léo Lagrange à Grenoble, pour sensibiliser les locataires au tri sélectif et à la gestion des déchets. Mais également sur la résidence Mont Rachais à La Tronche, dans le cadre de la réhabilitation énergétique, pour aider les locataires à désencombrer leur logement, balcon ou cave, en amont des travaux à venir. L'ensemble des ateliers a mobilisé une cinquantaine de locataires et permis de récolter environ 25 m³ d'objets non utilisés (meubles, livres, vêtements, ...). Une initiative en faveur de l'économie solidaire et locale qui sera amplifiée en 2023. •



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Des économies à tous les étages

EN COMPLÉMENT DES MESURES PRÉVENTIVES DÉJÀ ENGAGÉES PAR GRENOBLE HABITAT POUR FAIRE FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE,

une campagne de remplacement de l'éclairage des parties communes a été lancée début 2022. Elle s'intègre dans un programme annuel de rénovation des parties communes de l'ensemble du patrimoine qui inclut le remplacement des boîtes aux lettres abîmées, la peinture des halls et des cages d'escaliers, ainsi que le passage à l'éclairage LED, moins énergivore et donc plus économique. Le plan de travaux prévoit la rénovation de douze résidences par an sur les trois prochaines années. •

MAINTENANCE

Les contrats d'entretien évoluent

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023, ET POUR UNE DURÉE DE 5 ANS,

Grenoble Habitat a renouvelé les contrats d'entretien de la robinetterie et des ascenseurs de l'ensemble de son patrimoine. Un renouvellement qui a permis d'enrichir les prestations proposées. Les nouveautés? Dorénavant, le prestataire réalisant la visite annuelle d'entretien de la robinetterie, se chargera de contrôler le bon fonctionnement des détecteurs de fumée et de nettoyer les bouches d'aération des VMC. En cas de panne d'ascenseurs, le prestataire interviendra le week-end et dans la soirée pour tout appel effectué avant 18h. Retrouvez les coordonnées des prestataires sur le panneau d'affichage du hall d'entrée de votre résidence.



Question **Réponse**

Une question sur votre logement? Un problème entre voisins? **Grenoble Habitat vous accompagne.**

LA QUESTION

Que dois-je faire en cas de dégât des eaux ?

Les premiers réflexes à avoir sont de couper immédiatement l'eau, protéger vos biens et prévenir votre assureur. Envoyez-lui, dans les 5 jours ouvrés, un constat amiable rempli avec le voisin concerné par le sinistre ou avec Grenoble Habitat selon l'origine du désordre.

Ne jetez aucun objet détérioré par le sinistre qui permettrait de chiffrer les dommages.

Il est également conseillé de conserver les justificatifs de vos achats (photos, factures, etc) pour vous faire rembourser.

DANS TOUS LES CAS,

informez Grenoble Habitat en contactant le Centre de Relation Clientèle au 04 76 84 03 44. ●



LE CHIFFRE

1,2 millions d'€

C'est le montant investi pour moderniser 23 % des ascenseurs du patrimoine de Grenoble Habitat.

BON À SAVOIR

ENQUÊTE SLS 2023

EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET
OU DE NON-RÉPONSE À L'ENQUÊTE SLS,
ENVOYÉE EN OCTOBRE 2022, DES FRAIS
DE DOSSIER NON-REMBOURSABLES
D'UN MONTANT DE 25 €
SERONT APPLIQUÉS.



Tous mobilisés pour la sobriété

Chauffer en toute sérénité!

Face à la hausse des prix de l'énergie, chaque geste compte pour réduire ou optimiser sa consommation d'énergie, et ainsi minimiser le montant de sa facture. Voici quelques conseils de gestes simples et faciles à adopter au quotidien pour réaliser des économies.

CHAUFFER À LA BONNE TEMPÉRATURE

- · Les températures recommandées sont de 19°C dans les pièces à vivre et 17°C dans les chambres.
- Ne chauffez pas les pièces qui ne sont pas occupées à plein temps (chambre et bureau).
- Baissez la température de quelques degrés avant de vous coucher ou si vous vous absentez quelques heures.
- En cas d'absence prolongée, pensez à mettre vos appareils en mode hors gel.

ÉVITER LA PERTE DE CHALEUR

- Installez des rideaux. Le soir, ils coupent le froid provenant des vitrages et ajoutent une sensation de confort.
- Fermez les volets la nuit, y compris ceux des pièces à vivre. Cela peut même vous permettre de réaliser jusqu'à 2 % d'économies d'énergies sur le chauffage.
- Pendant la journée, ouvrez les rideaux et les volets pour laisser la chaleur du soleil pénétrer dans votre logement.

ENTRETENIR LES RADIATEURS

- Dégagez les radiateurs pour améliorer la circulation du chauffage dans votre appartement : on évite de placer des meubles devant les appareils ou de faire sécher du linge dessus.
- Dépoussiérez au moins une fois par an les radiateurs ou les grilles des convecteurs pour éviter la déperdition de chaleur liée à la poussière.

AÉRER SANS GASPILLER

· Aérez votre logement en ouvrant grand les fenêtres au moins cinq minutes, en créant des courants d'air et en n'oubliant pas de couper les chauffages pour évacuer l'humidité, les mauvaises odeurs et les polluants intérieurs.



Vous devez contacter le prestataire en charge de l'entretien du chauffage dans votre résidence. Ses coordonnées vous ont été transmises à votre arrivée dans le logement.

Vous pouvez aussi contacter le Centre de Relation Clientèle (CRC) de Grenoble Habitat qui centralisera votre demande et s'assurera de son bon traitement :

04 76 84 03 44

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h locataire@grenoble-habitat.fr

ASTUCF



CLCV Isère

Continuons à agir ensemble

Avec plus de 46 % des suffrage exprimés lors des dernières élections HLM, la CLCV Isère reste la plus importante fédération des locataires au sein de Grenoble Habitat. Forts de la confiance que les locataires nous ont apporté, nous continuerons à défendre leurs droits pour obtenir des décisions conformes à leurs besoins et leurs attentes, au sein du Conseil des différentes instances du bailleur (réhabilitation des logements, gel des loyers, qualité de service de proximité notamment).

04 76 22 06 38

isere@clcv.org www.clcv-isere.org

31 rue Alfred de Musset 38100 Grenoble

CNL Isère

La CNL Isère toujours à vos côtés!

Lors des élections des représentant.es des locataires, vous avez renouvelé votre confiance à la CNL Isère, en la personne de Sabine Melioli. Entourée à la CNL par une équipe de salarié.es et de bénévoles dynamiques, elle saura être votre digne représentante. Nous resterons fidèles à nos engagements, à vos côtés pour défendre vos intérêts et votre cadre de vie.

04 38 86 11 36

contact@cnl-isere.fr www.lacnl38.com

6 rue Berthe de Boissieux 38000 Grenoble

CSF 38

Sobriété énergétique: « modes » d'emploi!

Les ménages sont encouragés à adopter des gestes économes dans leur logement. À coup de Com! On doit « baisser, éteindre, décaler »! L'obiectif serait la réduction de la consommation de 50 % à l'horizon 2050 pour une meilleure protection de la Planète! Le hic est que les ménages se serrent déjà la ceinture. La CSF demande aux bailleurs plus de réhabilitations, plus de gestion vertueuse... et à l'Etat une vraie politique de logement qui met en adéquation l'offre et la demande. **Un toit** décent est un droit.

04 76 44 57 71

udcsf38@la-csf.org

www.lacsf38.org

8 bis rue Hector Berlioz

38000 Grenoble

CGL 38

Encombrants dans les quartiers

Nos quartiers sont envahis d'encombrants. Nous payons le prix fort pour les faire enlever. Ce qui règlerait le problème, c'est d'avoir des déchetteries mobiles. Un camion « Gros déchets » qui passerait une fois par semaine dans les quartiers encombrés. Qu'une information soit diffusée auprès des nouveaux locataires, leur rappeler la possibilité pour eux de se débarrasser de leurs encombrants dans les déchetteries, accompagner ceux qui ne peuvent le faire : les personnes âgées, ceux qui ne possèdent pas de véhicule. Que nos villes gagnent vraiment le label « Ville apaisée et propre ».

DAL₃₈

06 41 30 55 18

dal38@droitaulogement.org www.droitaulogement.org

Chez Solidaires Isère 3 rue Fredérico Garcia Lorca 38100 Grenoble







38000 Grenoble





cglisere@gmail.com www.lacql.fr

7 rue Malakoff





www.grenoble-habitat.fr

GRENOBLE HABITAT

44 avenue Marcelin Berthelot CS 82625 I 38036 Grenoble

locataire@grenoble-habitat.fr

0476840344



